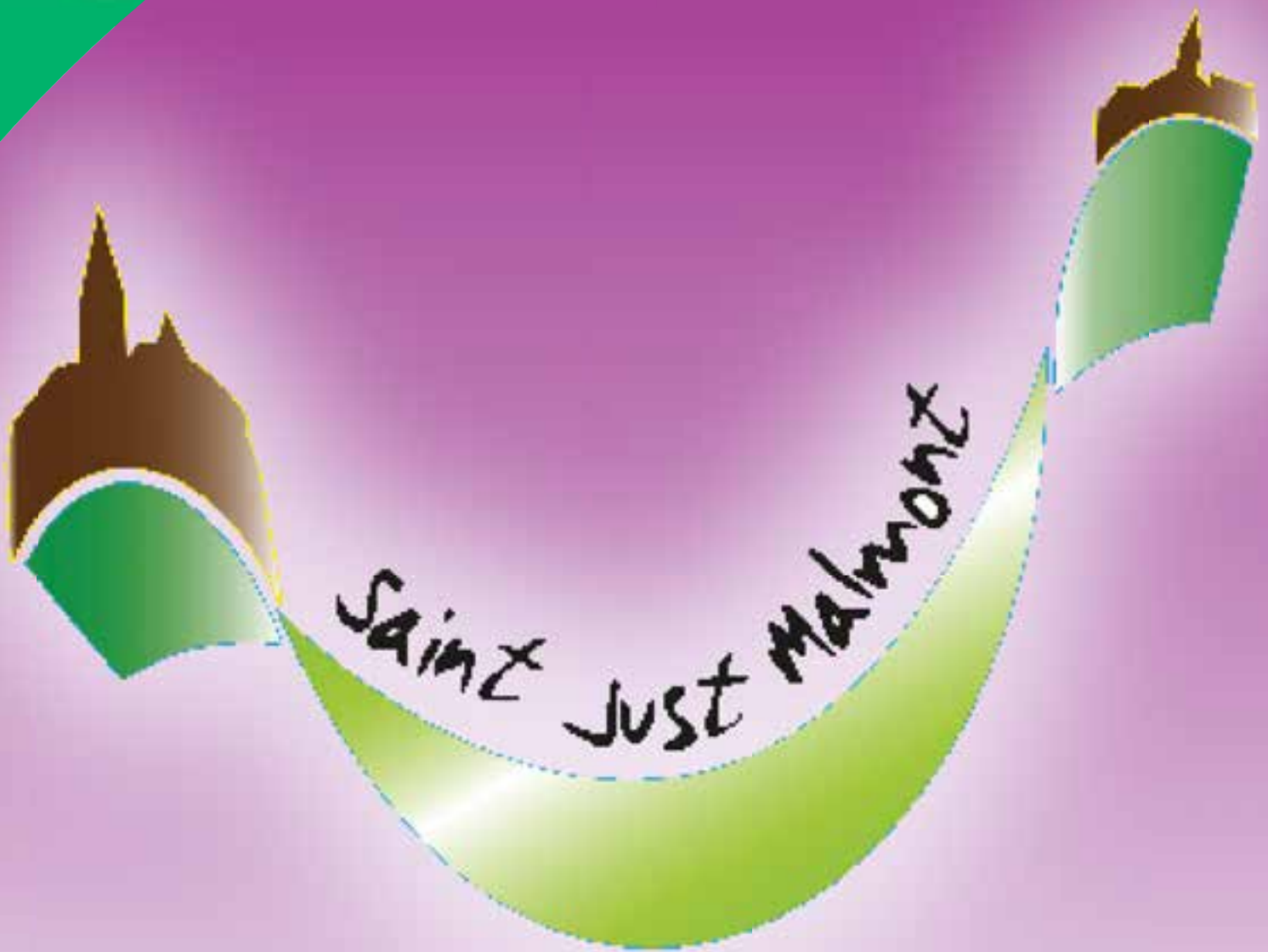


La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 33

Octobre 2015



Un nouveau logo pour notre commune qui :

- symbolise un ruban
- met l'accent sur notre cadre de vie « nature »
- matérialise notre relief, notre centre-bourg et nos villages
- met en évidence par sa forme, une navette, pièce maîtresse des métiers à tisser

DOSSIER

Révision et modification du P.L.U.



Sommaire

Extraits délibérations.....	3
Commémoration 14 juillet.....	3
Culture.....	4
Animations	5
Vie Associative.....	6
Sports.....	7
Vie Scolaire.....	8
Dossier : révision & modification PLU..	14
Très Haut Débit.....	16
Personnel Communal.....	16
Travaux.....	17
Informations.....	20
Temps de conservation des documents...	20
Dispositif « Ma Commune Ma Santé »...	22
Parole Associative.....	23
Trois questions à.....	35
Trois Champions de France Pétanque....	36
Etat Civil.....	36

Prochaine parution : Janvier 2016

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 1er décembre 2015,

à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes de la rubrique « Parole associative » doivent être fournis sous format numérique et que les photos doivent avoir un poids au minimum de 3 mégaoctets.

Comme vous l'avez certainement suivi dans la presse ces dernières semaines, la réforme profonde des communautés de communes est en marche.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République), qui a récemment été adoptée par le Parlement, prévoit de nouvelles compétences obligatoires pour les communautés de communes, comme l'assainissement et l'eau potable dès 2020.

L'Etat souhaite également un regroupement des intercommunalités et a fixé un seuil minimal du nombre d'habitants par communauté qui est de 6 600 pour la Haute-Loire.

Loire-Semène, qui compte 20450 habitants, n'est apparemment pas concernée par cette réforme dont le schéma départemental doit être validé par le Préfet au 31 mars 2016. Cependant, les élus de Loire-Semène souhaitent le regroupement des intercommunalités de notre secteur tout simplement pour être plus efficace dans l'exercice de leurs compétences actuelles et celles prévues par la loi NOTRe.

Il paraît également indispensable d'atteindre la bonne taille pour faire le poids entre une agglomération ponctuelle qui oscillerait entre 80 000 et 100 000 habitants et Saint-Etienne Métropole qui dépassera les 400 000 habitants, le tout dans une super-région comptabilisant plus de sept millions d'habitants.

Le Président de Saint-Etienne Métropole mène un certain nombre de consultations avec ses voisins, notamment avec Loire-Semène. Au regard des éléments analysés, il apparaît une véritable fracture territoriale entre les zones rurales et urbaines au niveau des dotations d'Etat, qui varient du simple au double. Manifestement, l'Etat favorise les collectivités qui regroupent le plus d'habitants.

Face à une situation qui apparaissait « bloquée » sur notre arrondissement et pour répondre aux enjeux majeurs qui se profilent pour nos intercommunalités, le sénateur et président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, Olivier Cigolotti, a pris une initiative intéressante. Celle-ci consiste à conduire une analyse financière et technique sur les avantages et les conséquences d'un rapprochement, à terme, des six communautés de communes de notre secteur, tout en renforçant la mutualisation de nos moyens amorcée depuis plusieurs années déjà.

Votre Maire,

Frédéric Girodet

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Conseil Municipal du 28 mai 2015

- Les élus se sont prononcés favorablement sur le projet d'échange de biens immobiliers entre la commune et l'Evêché de la Haute-Loire. Au terme de la procédure, la cure, actuelle propriété communale, reviendra à l'Evêché, tandis que le tènement du bâtiment du cercle deviendra propriété de la commune.
- Les conseillers municipaux, dans le cadre du Contrat Auvergne +, ont sollicité la Région pour une subvention de 20 % afin de réhabiliter le bâtiment du cercle en salle de spectacle.

Conseil Municipal du 17 juillet 2015

- Les élus ont procédé à l'installation de M. Philippe Dutel au poste d'adjoint au maire en charge de la Vie Associative et des Sports.
- Le conseil municipal a prescrit le lancement d'une procédure de révisions allégées et de modifications du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Conseil Municipal du 28 septembre 2015

- Les conseillers municipaux ont approuvé la création d'un poste à l'école « La Communale », sous la forme d'un Contrat Emploi d'Avenir d'une durée de trois ans, financé à hauteur de 75 % par l'Etat.
- Le conseil municipal a décidé de prolonger le bail précaire, pour une durée de 6 mois, de l'enseigne « Paradis Fleuri » dans les locaux communaux de l'ancienne caserne.
- Une motion de soutien à la réouverture des services des urgences de nuit de l'Hôpital de Firminy a été adoptée, cette délibération demande en outre la création d'un S.M.U.R. (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) à Firminy qui couvre un bassin de vie de 145 000 personnes.

Commémoration du 14 Juillet

Cette année, la commémoration du 14 juillet a été l'occasion de mettre à l'honneur les deux anciens prisonniers de guerre de la commune : Armand Proriol et Jean Beneyton.

Rarement un défilé n'avait été suivi par autant de personnalités de la Haute-Loire, le député Laurent Wauquiez et le sénateur Olivier Cigolotti avaient tenu à être présents, ainsi que Jean Boyer, président de l'UDAC 43 et Raymond Gimbert, président départemental des ACPG-CATM et Veuves.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts du cimetière et un passage devant la résidence Marie Lagrevol, où l'aubade donnée par la batterie fanfare a ravi les nombreux pensionnaires, le cortège s'est dirigé sur la place de la mairie pour assister à une cérémonie particulièrement émouvante.

Après avoir retracé leur vie, soulignant leur courage au cours de la seconde guerre mondiale, les élus ont remis la médaille du mérite fédéral à Armand Proriol, 98 ans (4^{ème} en partant de la droite) et Jean Beneyton, 96 ans (3^{ème} en partant de la droite). Particulièrement émus, les deux récipiendaires ont reçu ce titre honorifique en présence de leur famille et d'une assemblée nombreuse.

La Marseillaise, interprétée par les musiciens de Velay Synergie et chantée en chœur par l'assistance, est venue clore cette belle cérémonie.

Tous les participants ont partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Expositions en Mairie

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Victoire 1945, une exposition a été organisée à l'initiative de la commission Culture. Celle-ci, qui a connu un grand succès, a été mise en place gracieusement par son propriétaire, Claude Royon, d'Aurec-sur-Loire (dit Captain Claude), et présentée le 8, 9 et 10 mai le matin, et du 11 au 13 mai toute la journée à la salle du conseil. Ce collectionneur passionné et passionnant a même tenu à partager son savoir avec les visiteurs venus le 8 mai.

Les professeurs de l'école Don Bosco et de l'école publique « La Communale » ont tenu à la faire découvrir aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Les enfants étaient très intéressés par cette période de l'histoire pas si lointaine. Ils ont découvert une multitude d'objets se rapportant à la seconde guerre mondiale : tenues militaires, casques, calots, masques à gaz, cartouches, grenades, sabre japonais, criquet, moletière, guêtres, lit de camps, gamelles, briquets, etc... Les tickets de rationnement concernant l'alimentation, le tabac ou les vêtements, les ont particulièrement surpris.

Dans la société de consommation dans laquelle ils vivent aujourd'hui, il leur est difficile de s'imaginer les restrictions de l'époque.

De nombreux livres, revues et journaux de cette époque étaient également mis à la disposition des visiteurs.

Bravo et encore merci Captain Claude pour cette exposition.



Les mois de juin et juillet ont vu s'installer une nouvelle artiste salle du conseil. Née en 1981, Lina Gravel multiplie depuis 2012 ses interventions au sein de la Fabrique d'Arts et d'Objets de Lapte, commune où elle réside avec sa famille.

Artiste plasticienne, elle fait de la gravure sur linoléum, la linogravure, son domaine de prédilection. Elle propose un univers tantôt rétro, végétal ou japonisant, fait de collages de papiers de chine, d'extraits de magazines de ménagères des années 50, d'impressions en linogravure, de crayons et de feutres.

La linogravure est une technique d'impression en série qui s'organise en trois étapes. La première consiste à graver le motif sur une plaque de linoléum avec un outil nommé gouge (variante du ciseau à bois). Dans la deuxième on va encrer la plaque gravée à l'aide d'un rouleau encreur.

En dernier lieu, après avoir déposé un support papier sur la plaque encrée, on passe l'ensemble, feuille et plaque, dans une presse.

En ce mois de septembre, Josianne Dardier, dentellière créatrice, qui dispense des cours au sein de l'association « Familles Rurales », et son élève saint-justaise, Maria Louis, présentaient une partie de leur collection de dentelles aux fuseaux.

Ces tableaux ne sont que finesse et originalité, loin des gants, corsages et napperons de nos grand-mères ! Ces œuvres sont dignes des plus grands décorateurs. Ces motifs divers et variés peuvent être utilisés pour orner tous les supports : abat-jours, rideaux, etc...

Josianne Dardier partage cette passion avec ses élèves et a bien voulu la faire découvrir au public. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à cet atelier qui se déroule sur notre commune le lundi après-midi.

Lors de sa participation au 26^{ème} Couvige International de dentelle et broderie (réunion traditionnelle de dentellières) à Blavozy, le 3 octobre dernier, elle a obtenu le prix du public et le 1er prix du jury au concours « Les Victoires de la Dentelle », décernés par le Centre d'Enseignement de la Dentelle aux Fuseaux du Puy en Velay pour la réalisation d'une parure en dentelle.

Toutes nos félicitations.



Fête de la Musique

Ce 19 juin, la municipalité organisait la traditionnelle fête de la Musique sur la place Moulin Prugnat. Les membres de l'APEL – OGEC et l'association des commerçants, installés sous les chapiteaux mis en place dans la matinée par les agents techniques, proposaient des rafraîchissements et des grillades.

Dès 19 heures, quelques saint-justaires commençaient à arriver sur place et c'est avec la batterie fanfare Velay Synergie qu'ont débuté les festivités. La soirée s'est poursuivie avec un concert des élèves de l'école de musique intercommunale Musica'LS. Les jeunes chanteurs et musiciens, fiers de se produire en public, ont fait vibrer les spectateurs par la qualité de leur interprétation.

Vers 21 heures, la foule nombreuse, massée sur la place, accueillait le groupe « Ekivox », un retour attendu après leur tout premier « live » l'année dernière. Le trio, Thomas, Guillaume et Olivier, étoffé de musiciens et de chanteuses, a offert un programme pop-rock largement enrichi, leur prestation de grande qualité et leur fougue communicative ont véritablement enthousiasmé l'assistance.

Ce fut une belle soirée de partage musical, propice aux rencontres et aux discussions.



Animation du marché dominical



Le dimanche 19 juillet, après la tempête de la veille, Saint-Just s'est réveillé sous un ciel sans nuage et avec un soleil de plomb.

Le marché s'est animé, les forains préparaient leurs étals de produits divers et variés. Les odeurs de l'été envahissaient la place. Mais ce jour-là, les fidèles du marché allaient bénéficier d'une animation particulière !

Le duo Chris et Isa était venu avec un orgue de barbarie. La place raisonnait bientôt de mélodies plus ou moins anciennes. Isa interprétait avec brio des chansons connues de tous. Avec une marionnette, elle interpellait les enfants afin de les faire participer à l'animation.

Une belle manière de souhaiter de bonnes vacances à tous.

Le dimanche 30 août, qui annonçait pour bon nombre la fin des vacances, le marché était un peu plus animé que d'habitude. Et pour cause, l'association Saint-Justaire « Western Troup 43 » était là.

Il était 10 heures. Sous un soleil radieux, la démonstration de country pouvait commencer. Ils étaient quinze danseurs, venus bénévolement partager avec nous leur amour de la musique et de la danse country. Malgré la chaleur, les pieds claquaient sans relâche sur le bitume. Les passants, comme les forains, étaient enchantés de cet intermède musical.

Merci encore à cette charmante troupe qui a gentiment et gracieusement animé ce dernier marché de l'été et a rendu la rentrée plus agréable.



Animations

Fête Patronale

Les vacances terminées, tous les enfants ont repris l'école et comme le veut la tradition, ils attendaient le premier week-end de septembre pour faire la vogue.

Cette année, ils ont été déçus. Certains forains qui s'étaient inscrits pour animer la fête ne

sont pas venus, sans même prévenir. Un manège pour enfants, un tir et une pêche aux canards, c'est un peu « limite » pour faire une vogue ! Même pas une « chique » pour offrir aux gourmands !

Heureusement, les organisateurs des Classes en 5 avaient volontairement choisi le même week-end que la Fête Patronale pour leur grand rassemblement, et avaient préparé un superbe corso. Chaque classe, de 10 à 90 ans, évoquait un évènement qui s'était déroulé l'année de leur naissance. Même les bébés de l'année, en tête de corso, ont fait le tour de Saint-Just en poussettes. Ce corso très familial a fait la joie de tous. Petits et grands, acteurs ou spectateurs, tous s'en sont donnés à cœur joie. Bien entendu, la Banda était présente, ainsi que la Batterie-Fanfane Velay Synergie pour un mini-concert.

Le Comité des Fêtes et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avaient pris en charge l'organisation de la fin de journée. Tous les convives ont pu prendre l'apéritif et déguster un repas campagnard sur la place de la Mairie. Les Saint-Justaires sont restés très nombreux pour partager ce moment de convivialité. La soirée s'est terminée par une retraite aux flambeaux des plus réussie. Malgré l'heure tardive et les températures fraîches, les lampions de nombreux bambins ont illuminé la ville en suivant les Sapeurs-Pompiers et les musiciens de Velay-Synergie.

Bien entendu, très tôt le dimanche matin, les musiciens ont fait le tour de la commune pour leur traditionnel réveil en fanfare, et de nombreux élus ont été sortis du lit ...!!!

Le dimanche après-midi, une quarantaine d'enfants, avec des vélos joliment décorés et fleuris, sont venus participer au défilé. Cette année, les classards étaient de la partie avec vélos et brouettes fleuris. Le cortège a fait une halte fort appréciée à la résidence Marie Lagrevol.

Cette fête patronale ne pouvait se terminer sans la soupe aux choux confectionnée par les sociétaires de la « Boule Amicale ». Là encore, que ce soit le matin ou le soir, ce fut un succès.

Lundi après-midi, le C.C.A.S. de la commune offrait son traditionnel goûter à l'E.H.P.A.D. Marie Lagrevol. Cette année, l'animation de ce goûter était assurée par le groupe « Amitié en Chansons ».

Vie Associative

Forum des Associations

Le samedi 5 septembre se déroulait le Forum des Associations.

Cette année, c'est au Gymnase N°1, récemment rénové, que 23 associations ont installé leur stand.

Le monde associatif était très bien représenté, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs, ainsi que les associations corporatives, d'action sociale ou humanitaires. Les visiteurs étaient comblés, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

En nouveauté, l'Association Philatélique de l'Ondaine a ouvert une antenne à Saint-Just-Malmont. Son stand présentait de très belles collections de timbres, ainsi que d'anciennes cartes postales de la commune, un retour dans le passé qui a particulièrement plu à nos anciens.

L'engagement et le sérieux des associations démontrent le dynamisme de notre commune en s'adressant aux jeunes et aux moins jeunes, rouage essentiel pour la vie saint-justaire. On ne peut que regretter le manque d'affluence.

Un grand merci à tous les acteurs, bénévoles, visiteurs, élus, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette manifestation.



Fête du Sport

En ce début d'année scolaire, la fête du sport a réuni 219 enfants des écoles de la commune.

Répartis par petits groupes, ils ont participé avec enthousiasme à cette belle journée sportive. Ils ont pu s'initier à différentes activités, individuelles ou collectives, telles que la gymnastique, le tennis, le football, le judo, le basket, la danse africaine, le tennis de table et le sport boule.

Après l'effort, le réconfort avec un goûter bien mérité, distribué par les élus de la commission sport.

Tout s'est déroulé dans une belle ambiance et sous le soleil : les élèves ont visiblement apprécié cette journée de découverte sportive qui leur a, peut-être, permis d'aiguiller leur choix pour la saison qui débute.

Un grand merci aux différents clubs sportifs et aux enseignants pour leur disponibilité, ainsi qu'aux parents qui ont donné de leur temps pour que cette manifestation soit une réussite.



Rénovation du Gymnase N°1

Le gymnase ayant près de 30 ans, il s'avérait nécessaire de refaire le sol devenu trop dur pour les basketteurs et les joueurs de tennis mais également parce que la Fédération Française de Basket imposait de refaire l'aire de jeu suite à de nouvelles normes.

Les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été pour que tout soit opérationnel au démarrage de la nouvelle saison. La municipalité a entrepris le chantier en coopération avec les utilisateurs du Gymnase N°1, à savoir les clubs de basket et de tennis.

Leur choix s'est porté sur un sol plus souple et plus résistant. C'est la société Polytan qui a été retenue, pour un coût de 56 633 euros HT.

Plusieurs étapes ont été nécessaires : le sol a été raboté et ragréé avant de recevoir différentes couches : une couche de colle, une couche amortissante caoutchoutée, une couche bouche-pores, une couche de résine de masse et une dernière couche de finition avec les couleurs, avant le traçage des aires de jeux. Etant les plus grands utilisateurs du Gymnase N°1, la municipalité a laissé aux adhérents du club de basket le choix des couleurs, ils ont opté pour du bleu sur le pourtour et du beige et bleu pour l'aire de jeu. Des dalles de protection seront prévues pour protéger le sol lors des manifestations festives.

L'éclairage a également été entièrement rénové : les 25 projecteurs ont été remplacés par 30 projecteurs à leds, plus puissants et beaucoup moins énergivores, la consommation énergétique devrait être divisée de moitié, une action qui s'inscrit dans la démarche d'économie d'énergie engagée par la municipalité. Le coût des travaux électriques, réalisés par Electro Ondaine, s'élève à 22 691 euros HT.

Pour l'ensemble de ces travaux, la municipalité avait sollicité auprès de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, qui a été accordée à hauteur de 30%.

Les panneaux de basket, obsolètes, ont été également remplacés par des panneaux en plexiglas réglementaires.

Enfin, le bar du hall d'accueil a été entièrement refait, il est désormais plus fonctionnel et plus esthétique.



Ecole Publique « La Communale »

Classes découverte

Les élèves de CP et CE1 d'une part, et ceux de CM2 d'autre part, sont partis en classe découverte.

Les plus petits se sont rendus à Indian's Valley, à Beauregard Baret, à la découverte du mode de vie des indiens. Tir à l'arc, poney, feux de camp et nuit dans les tipis étaient au programme.

Ce séjour de deux jours et une nuit a ravi les enfants qui pour beaucoup quittaient la maison pour la première fois. Cette expérience leur apportera sans aucun doute beaucoup d'autonomie et d'assurance mais aussi de très bons souvenirs.

Pour les CM2, le thème était la Seconde Guerre Mondiale et le devoir de mémoire.



C'est au musée de la résistance du Mont Mouchet que débutait le séjour pour une visite guidée le matin et un circuit en car à la découverte des villages martyrs l'après-midi. Les enfants étaient hébergés au Domaine du Mont Joyeux à Tence.

Le deuxième jour était consacré à un grand jeu de piste autour du thème de la Seconde Guerre Mondiale. Les enfants terminaient le voyage par la visite du lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon honorant le courage des habitants du plateau qui ont sauvé les enfants juifs de la déportation.

Sortie à la ferme

Mardi 12 mai, les élèves de la classe de Sandrine et d'Isabelle sont partis à la Ferme des Petits Chênes à Saint-Victor-sur-Loire.

La journée était radieuse et les enfants ont pu profiter des activités de la ferme :

Donner à manger aux vaches et les caresser, puis les libérer dans le pré

Observer comment fonctionne l'appareil pour la traite des vaches

Goûter trois sortes de lait aromatisé, fabriquer du beurre et manger des tartines beurrées

Observer les petits veaux

Cette journée bien remplie était bien sûr entrecoupée d'un pique-nique sur l'herbe, apprécié de tous !



Education à la sécurité routière

Les élèves de CM2 ont validé l'Attestation de Première Education à la Route (A.P.E.R.). Cette épreuve consiste en une sensibilisation aux bonnes attitudes à avoir en tant que cycliste et aux dangers de la route. Une épreuve de code vient valider des apprentissages théoriques et une épreuve pratique de vélo permet d'évaluer les savoir-faire des élèves.

100% de réussite pour ces élèves qui ont franchi cette première étape dans l'éducation à la sécurité routière.



Classes piscine

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes Loire-Semène et du Centre Nautique "l'Ozen", les élèves de CP au CM1 participent chaque année à un cycle de dix séances de natation, dispensées sous la forme d'une classe piscine.

Cette régularité permet à la quasi-totalité des élèves de l'école de valider les compétences du savoir-nager défini par les programmes de l'Education Nationale.

Ecole Privée « Don Bosco »

Sortie scolaire CE/CM

Sous un beau soleil de mai, le vendredi 22 a été à la fois culturel, ludique et créatif pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Dans le cadre du projet d'école sur les continents, cette joyeuse équipe s'est rendue au musée des civilisations de Saint Just Saint Rambert pour approfondir ses découvertes des arts, en particulier en Chine, au Japon, en Indonésie, en Afrique, en Amérique du Nord...

En complément, un atelier « Afrique » était proposé aux CE1 et CE2 autour des animaux africains. Chacun a pu en choisir un et le représenter en le dessinant aux crayons ou aux feutres.

Les CM1 et CM2 quant à eux ont découvert les différentes marionnettes confectionnées dans le monde. Puis chacun a pu fabriquer sa propre marionnette africaine, chinoise, européenne... Les enfants ont commencé à concevoir un spectacle qu'ils offriront bientôt aux autres élèves de l'école.

Une sortie récréative certes, mais aussi riche d'apprentissages et de mises en projets.

Rappel - Inscriptions à l'école Don Bosco

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année scolaire 2015-2016, dans des classes à effectif modéré. Elles concernent tous les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2013. Vous pouvez contacter Mme Coursoux, directrice de l'école, au **04 77 35 60 74** ou au **06 37 49 01 63**, ou encore par mail stjust@ecole-donbosco.fr.

Nous vous invitons également à visiter notre site sur www.ecole-donbosco.fr



Vie Scolaire

Voyage scolaire GS/CP

Le jeudi 18 juin, les élèves se donnaient rendez-vous pour vivre une aventure extraordinaire de deux jours, en lien avec notre projet sur les continents :

- Découverte d'animaux d'ailleurs au Parc des Fauves de Fittleux (Isère)
- Visite du Paradis du Chocolat à la Côte Saint-André (Isère) : du cacaoyer à la tablette !
- Fabrication d'un cerf-volant à la suite d'une envoûtante histoire sur Eole
- Repas berbère dans une yourte
- Visite du Palais du Facteur Cheval à Hauterives (Drôme)

Après une nuit passée hors de la maison, avec les copains, les enfants étaient enchantés de leur séjour et heureux de faire voler leur cerf-volant dans les airs de Saint-Just-Malmont !



Un avant-goût de vacances en PS-MS

La chaleur de cette dernière semaine d'école avant la longue trêve estivale a permis d'organiser une après-midi récréative pour les élèves de petite et moyenne sections.

En cette veille de vacances scolaires, les enfants ont eu la joie de découvrir des jeux d'eau organisés par leurs enseignantes et aides maternelles.

Au programme : pêche aux canards, jeux de transvasements, mini parcours les pieds dans l'eau et tout cela, avec l'autorisation de s'éclabousser car le but était non seulement de jouer mais également de se rafraîchir !

Voyage autour du Monde

Le spectacle offert par les enfants de l'école s'est déroulé autour du thème des continents, en lien avec le projet pédagogique de cette année scolaire.

Les enfants nous ont emmenés avec eux en Amérique, en Afrique, en Europe, en Asie et même danser avec les manchots de l'Antarctique ! Nous avons partagé un flamenco espagnol, un sirtaki grec, une danse du dragon et plein d'autres danses rythmées sur des chorégraphies soignées et joliment interprétées.



Ce très beau spectacle coloré et varié, entrecoupé de morceaux de percussions et de chants coordonnés par Florence, a été présenté devant une foule de parents et amis venus nombreux applaudir tous les enfants de l'école.

Lors du repas, nous avons dégusté un excellent couscous, respectant ainsi toujours le thème de la soirée ! Enfin, les élèves de CM ont interprété encore deux danses dont ils ont entièrement créé seuls les chorégraphies, ouvrant ainsi le bal !

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de l'après-midi et de la soirée, membres des bureaux APEL et OGEC, enseignantes, parents d'élèves et personnel de la Mairie.

textes réalisés par les écoles

Ecole Publique « Aux Quatre Vents »

Au fil des jardins !

Le fil rouge de cette année scolaire était le jardin.

Les élèves qui, à l'automne, avaient mis en valeur un terre plein à l'entrée de l'école grâce à des plantations de vivaces et d'arbustes, ont pu découvrir aux belles saisons les surprises et les couleurs des différentes essences.

Après des travaux dans les classes sur les besoins des plantes, le cycle de vie et des expériences enrichissantes, place à l'expérience grandeur nature : la réalisation du jardin potager.

En fin d'année, il a vu le jour, chacun prenant son rôle à cœur : retourner la terre (merci au papa jardinier qui a fait le plus gros de ce travail), enlever les cailloux, délimiter les zones et la disposition des végétaux, des plants, des graines, arrosage quotidien, réalisation des pancartes indicatives...

Et puis observation et découverte des premiers résultats : fraises et tournesols. Pour la dégustation, rendez-vous en septembre et à l'automne, pour découvrir le goût de leur récolte : haricots, courges, panets, carottes, tomates, oignons et pommes de terre.



Les sorties de fin d'année, elles aussi étaient placées sous le signe du jardin.

Les élèves de CP et CE1 se sont rendus à la Bâtie d'Urfé chez un maraîcher professionnel qui a pu leur faire découvrir son métier et son jardin géant.



Quant aux plus petits et plus grands, ils ont découvert le Château de Bouthéon, ses jardins à la française, son potager médiéval, sa roseraie et sa bamboueraie.

L'après-midi, par petits groupes, ils ont pu prolonger les travaux de classe autour du land art grâce à des ateliers menés par une plasticienne.

De belles journées pour apprendre, grandir et vivre ensemble.

La rentrée

Une rentrée sous un ciel gris mais réchauffée par la délicate attention des parents d'élèves de l'école qui ont offert le café à l'arrivée des familles et des maîtresses. Merci merci !

Les 51 élèves et les maîtresses de l'école aux quatre vents accueillent cette année une nouvelle enseignante pour la classe de CE2 et CM, Mme Padet. Mme Moulin enseigne aux élèves de maternelle et la directrice, Melle Perre aux enfants de CP et CE1. L'année sera marquée par un projet autour des contes et des actions dans le cadre d'un projet européen autour de l'éducation à la santé (HEPCOM).

Une belle année scolaire à tous.



Restaurant Scolaire Municipal

Animation Western

Pour la troisième année consécutive, l'animation Western tant attendue par les enfants a été une nouvelle fois proposée lors d'un déjeuner au restaurant scolaire.

Les 220 élèves inscrits pour l'occasion ont dégusté un menu « cow-boys », une salade shérif, un hamburger maison accompagné de frites, un fromage blanc suivi d'un milk-shake aux fruits rouges.



Ce repas a fait la joie des enfants des écoles maternelles et élémentaires, qui ont pu apprécier également les prestations artistiques du groupe de danse country « Western Troup 43 » qui leur a offert gracieusement ce moment de détente et de convivialité. Leur prestation rythmée a véritablement enflammé la salle de restaurant, et les petits comme les grands n'ont pas boudé leur plaisir en allant rejoindre les danseurs sur la piste à la fin du repas.

Animation Pizzas



Vendredi 19 juin, le chef cuisinier Olivier Leleu s'est rendu au restaurant scolaire de l'école « Aux 4 Vents » de Malmont pour proposer une animation « pizzas » aux enfants.

Après leur avoir listé les ingrédients nécessaires à la confection de ce plat, il a fait une démonstration de fabrication. Attentifs et curieux, les « apprentis pizzaiolos » ont ensuite retroussé leurs manches, enfilé toques et tabliers pour confectionner à leur tour le plat typique italien. Après avoir étalé les pâtes, ils les ont agrémentées avec les garnitures de leur choix, et les ont fait cuire dans le four du restaurant scolaire. Les pizzas ont été vendues le soir même lors de la kermesse de l'école au profit de l'association des parents d'élèves.

Pique-nique

C'est sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante, que l'année s'est clôturée au restaurant scolaire municipal.

Comme le veut la tradition, les enfants ont pris la clé des champs en direction de l'ancien stade pour déguster avec le personnel encadrant le pique-nique de fin d'année concocté par le chef Olivier Leleu et son aide-cuisinière Lucienne Colomb.



Ces derniers se sont joints au groupe et ont partagé avec plaisir ce moment convivial avec les enfants. Avant de rejoindre leur école, tous se sont souhaités de belles vacances et se sont donnés rendez-vous à la rentrée.

Inauguration de l'école publique

Tout juste achevée, cette école avait ouvert ses portes à la rentrée 2014, et vendredi 3 juillet, le dernier jour avant les vacances d'été, la nouvelle école publique a été officiellement inaugurée en présence de nombreux élus du territoire, elle s'appelle désormais école publique « La Communale ».

Dans ce projet, les élus ont voulu établir un partenariat entre la municipalité et les enseignants, des plans initiaux jusqu'aux finitions intérieures.

Malgré les aléas du chantier, la municipalité s'est efforcée de respecter l'enveloppe budgétaire prévue.



Le coût total des travaux s'élève à 3 440 000 euros HT, dont 1 154 000 euros pour l'école élémentaire. Le maire a profité de la présence des représentants de l'Etat et du département pour les remercier des aides financières apportées, soit 292 000 euros au titre de la DETR, Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, et 312 000 euros du CG2D, Contrat Global de Développement Durable.

Frédéric Girodet a tenu à mettre en avant le travail des municipalités successives à l'accomplissement d'un tel projet, en invitant les deux anciens maires, Adrien Glasian et Christian Granger, ainsi que les adjoints Roger Touron et André Achard.

Avant de couper le ruban inaugural, l'ensemble des élus s'accordaient à reconnaître la qualité des prestations réalisées ainsi que la fonctionnalité et l'équipement des locaux. Chacun a tenu à souligner également l'efficace collaboration entre élus et enseignants, un bel exemple pour d'autres collectivités.

Les étapes de la construction de l'école publique

2004 : mandat d'Adrien Glasian – Acquisition d'un bâtiment dans l'idée de le convertir en école,

2006 : mandat de Christian Granger – Achat du terrain du Champ du Breuil et aménagement plate-forme,

2007 : début de la construction de l'école maternelle,

2013 : 1er mandat de Frédéric Girodet – Début des travaux de l'école élémentaire,

2014 : 2nd mandat de Frédéric Girodet – Achèvement du groupe scolaire public.

Rentrée scolaire

Après presque deux mois de vacances estivales, les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école, avec pour certains un peu d'appréhension, et pour d'autres beaucoup d'impatience de revoir les copains et copines.

Ce mardi 1^{er} septembre, M. Le Maire, accompagné de ses adjointes, dont Christine Bonnefoy, Adjointe en charge de la Vie Scolaire, a rencontré les responsables des trois groupes scolaires de la commune au cours de la matinée.

La visite a débuté par l'école privée « Don Bosco » qui compte cette année 159 élèves répartis sur huit classes. Elle s'est poursuivie par l'école publique « La Communale » où 319 élèves se répartissent au sein de douze classes, sur les deux niveaux du site. Enfin, les élus ont fait le déplacement à l'école publique « Aux Quatre Vents » de Malmont qui, réparti sur trois classes, enregistre un effectif global de 51 élèves.

Le 17 juin dernier, le Conseil Municipal a approuvé la mise en révision et modification du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) existant depuis 2007.

Le lancement de cette procédure répond à des objectifs précis : établir un document en phase avec le cadre réglementaire national et adapter l'offre foncière en fonction de la consommation des espaces ces dernières années et de la mutualisation des divers réseaux existants (routes, eau potable, Erdf, assainissement,...).

Qu'est-ce que le P.L.U. ?

C'est un document d'urbanisme réglementaire :

- qui définit les règles d'aménagement des sols
- qui traduit les orientations d'aménagement et d'urbanisme des élus dans le cadre réglementaire d'un PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable)
- qui s'impose à tous (particuliers, professionnels et administrations) et sert de référence pour l'instruction de permis de construire, lotissements, aménagements fonciers...

Comment se présente un P.L.U. ?

Il comprend les pièces suivantes :

- 1) **Le rapport de présentation** : diagnostic de l'état actuel, incidence du P.L.U. sur l'environnement, rapport sur la densification des espaces bâtis
- 2) **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)** : projet politique de la commune, urbanisation projetée en préservant l'environnement, maintien des commerces de proximité, protection des espaces agricoles et naturels...
- 3) **Le règlement** : document qui fixe les différentes zones et les règles qui y sont affectées (implantation des bâtiments, hauteur...)
- 4) **Les documents graphiques** qui délimitent les différentes zones et leurs destinations (zone U, AU, A, N), les espaces boisés classés (E, B, C,) et les emplacements réservés
- 5) **Les annexes** qui indiquent à titre d'information les servitudes d'utilité publique, les schémas d'eau potable et d'assainissement, les plans de prévention des risques.

Quelques définitions complémentaires

1) Le PLU prévoit quatre types de zones :

- **zones urbaines (zone U)** : zones urbanisées où les équipements collectifs ont une capacité suffisante pour desservir de nouvelles constructions
- **zones à urbaniser (zone AU)** : zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation qui se divisent en deux catégories
 - **zones AU1** : zones constructibles car assez proches des équipements existants (voirie, eau, assainissement, électricité)
 - **zones AU2** qui à l'inverse ne sont pas encore constructibles parce que distantes ou sous alimentées par les équipements existants; un projet d'ensemble d'aménagement de ces zones est à réaliser par les propriétaires qui assurent les prises en charge financières des équipements
- **zones agricoles (zone A)** : zones à protéger en raison du potentiel agricole
- **zones naturelles (zone N)** : zones à protéger en raison de la qualité des sites, de l'existence de la forêt ou de leur caractère d'espace naturel

2) **Les emplacements réservés**

Un emplacement réservé permet de réserver des terrains pour la réalisation de voies et d'ouvrages publics, d'installations d'intérêt général, d'espaces verts ou de programmes de logements.

Son application permet de geler toute construction privée dans l'attente d'une acquisition par les collectivités publiques.

Révision et modification du P.L.U.

Pourquoi réviser le PLU ?

Il convient de se mettre en conformité avec la législation d'urbanisme, et notamment la loi A.L.U.R. (Aide au Logement et Urbanisme Rénové), promulguée en mars 2014, et la loi L.A.A.F. (Loi pour l'Avenir de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt), promulguée en octobre 2014, qui ont modifié profondément les règles d'urbanisme.

Les grandes lignes sont les suivantes :

1) *Lutter contre l'étalement urbain et le gaspillage des espaces agricoles et naturels*

Les extensions de zones constructibles en terrains agricoles sont strictement encadrées et exceptionnelles après avis de la C.D.C.E.A. (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles).

Les zones AU2, qui ne sont pas urbanisées dans un délai de 9 ans depuis leur création, deviennent inconstructibles.

2) *Densification des zones urbaines*

Suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (C.O.S.) qui limitait les surfaces à bâtir.

Interdiction de prescrire dans un P.L.U. des tailles minimales de parcelles à bâtir.

3) *Renforcement du rôle du S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale)*

Le S.C.O.T. est établi à l'échelon du territoire de la Jeune Loire et ses Rivières (ex-arrondissement d'Yssingeaux), et tous les P.L.U. devront être conformes à ses règles dont l'objectif principal est d'encadrer le développement en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements et d'environnement.

Afin de répondre à ces nouvelles considérations, les objectifs poursuivis par la commune sont les suivants :

- volonté pour la commune de promouvoir un urbanisme mesuré et raisonné
- se mettre en conformité avec la nouvelle législation
- ajuster le règlement du P.L.U. au regard de la loi et de l'expérience d'usage
- mettre à jour les objectifs et les intentions de la commune ou des propriétaires privés.

Étapes de la procédure de révision et de modification du P.L.U.

- Prescription : l'autorité compétente prescrit l'élaboration du PLU
- Arrêté du projet : une fois le document finalisé, il est entériné par la délibération du Conseil Municipal
- Consultation des personnes publiques associées, passage en commission C.D.C.E.A., avis de l'autorité environnementale et consultation des différents partenaires
- Enquête publique et rapport du commissaire-enquêteur, à l'issue des observations du commissaire-enquêteur, la commune peut apporter des modifications
- Approbation du P.L.U. par le Conseil Municipal
- La commune n'a pas toute autorité pour élaborer le P.L.U., l'avis et la décision d'autres organismes doivent être pris en compte. Dans le cadre de l'enquête publique, la commune consulte donc la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires - ex-D.D.E.) représentant l'Etat, les collectivités (Région, Département, Communauté de Communes), les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres des Métiers et de l'Agriculture, E.R.D.F., et G.R.D.F.

Le P.L.U. doit être compatible avec les documents intercommunaux supérieurs, de type S.D.A.G.E. ou S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), S.C.O.T. de la Jeune Loire et ses Rivières, et Loi Montagne.

La procédure adaptée aux besoins de notre commune se fera par :

- une révision allégée du P.L.U. (pour les petites extensions de zones constructibles), avec avis de la C.D.C.E.A., de la D.D.T. et du S.C.O.T. sur le bien fondé de ces demandes
- une modification concernant le devenir des zones AU, la suppression ou l'ajout d'emplacements réservés et la modification du règlement.

Très Haut Débit

La fibre optique arrive

Rappelons que depuis juillet 2013, Orange-France Télécom propose à ses clients saint-justaires la possibilité d'accéder par le réseau cuivre à l'offre ADSL/ADSL 2+, Téléphone+Internet+TV, avec un débit minimum de 8 Mb/s.

Depuis janvier 2014, l'opérateur alternatif Free/Alice propose lui aussi une offre similaire; S.F.R., qui bénéficie également du local mis à disposition par la commune, n'utilise pas pour l'instant cette possibilité dégroupée.

Depuis le printemps, les travaux se multiplient sur la commune pour le déploiement des nouvelles infrastructures F.T.T.H. (de l'anglais *Fiber To The Home*, qui signifie littéralement en français *fibre optique jusqu'au domicile*). Les socles prévus pour recevoir cinq armoires de distribution sont en place et répartis pour couvrir une grande partie de la commune d'ici au 1^{er} août 2016.



La fibre optique s'installe, de gros travaux ont été menés ces dernières semaines, en parallèle du réseau cuivre, souvent enfoui, le long des grands axes RD500, Les Grangers, Rue du Marais, Centre Bourg et jusqu'aux points de branchement, proches des logements collectifs et des entrées de lotissements. Ces installations font partie de la phase 1 du programme de déploiement piloté par Auvergne Très Haut débit. Le Directeur de ce service nous a confirmé l'avancement dans les temps de tous ces travaux, et la couverture du bourg, d'un certain nombre de hameaux (lotissements)

et également du village de Malmont. Ces points de mutualisation permettent jusqu'à 360 branchements, soit potentiellement sur la commune 1800 foyers raccordés en fibre optique.

Les Fournisseurs d'Accès à Internet (F.A.I.) qui le souhaitent pourront installer leurs équipements dans les Nœuds de Raccordement Optique (N.R.O.) et pourront ainsi fournir leurs services Très Haut Débit sur fibre optique à leurs clients. N'importe quel saint-justaire, sous réserve d'éligibilité de sa ligne téléphonique, pourra contacter son fournisseur et demander l'installation à son domicile de la fibre optique.

Le 9 juillet 2015 a été signé le lancement de la phase 2 du plan Très Haut débit (2017-2021) pour une couverture à 100% à plus de 100Mb/s.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet, et dès à présent, vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site www.auvergnetreshautdebit.fr.

Personnel Communal

Nouveau Contrat d'Avenir à l'école « La Communale »

Un groupe scolaire inauguré, une classe supplémentaire cette année, et une réorganisation concertée entre le directeur de l'école publique et les élus ont permis à Mathilde Sorek de se voir proposer un contrat d'avenir pour l'année 2015-2016 sur une base de 24 heures hebdomadaires, pris en charge à 75 % par l'Etat.

Mathilde, qui a répondu présente l'an dernier par sa disponibilité, a déjà pu réaliser un certain nombre de remplacements au sein de l'école, et c'est avec plaisir que nous avons pu concrétiser ce contrat en relation avec la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières.

De par son implication et sa bonne intégration, nous lui souhaitons une bonne continuation au sein de l'école avec les agents communaux affectés à ce service, ainsi qu'avec les enseignants et les autres intervenants..



Les agents du service technique effectuent deux types de travaux : les activités saisonnières d'entretien et les travaux en régie qui sont assimilés à de l'investissement, évitant ainsi d'avoir systématiquement recours à des entreprises. Souvent, les agents interviennent sur des chantiers de manière concomitante avec les entreprises qui réalisent des travaux réclamant une compétence ou une technicité spécifique.

Les abords de l'école publique « La Communale » ont été traités par les agents communaux avec la mise en place de blocs d'enrochement et des rondins en bois autoclaves le long de l'accès piétons.

Une bâche tissée a été ensuite installée, évitant la pousse des mauvaises herbes, celle-ci accueillera bientôt des plantations.



Abri conteneurs du Combeau
(entièrement réalisé par les agents communaux)

La plupart du temps, lorsqu'il s'agit de taille standard, les agents communaux mettent en œuvre les plateformes en béton, tandis que les abris en bois sont réalisés par les services de la Communauté de Communes Loire-Semène.

L'équipement de la commune en abri conteneurs se poursuit puisque les agents du service technique projettent d'en réaliser cinq cette année.



A Larzelier, la plateforme a été conçue par les agents communaux tandis que les barrières en bois seront installées par Loire-Semène.



A la Maison de la Chasse, les employés du service technique ont finalisé les travaux d'assainissement en installant un épandage doté d'un filtre à sable à la sortie de la fosse septique comme le veut la réglementation sur les installations d'assainissement non-collectif.

La commune a profité des travaux de terrassement du Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) du S.I.C.T.O.M. au Combeau qui a généré l'extraction de matériaux rocheux en grande quantité.

La commune a, par exemple, comblé le chemin situé en contrebas de Bafoy grâce à ces matériaux qui assurent un drainage optimal et une chaussée rurale de bonne qualité.



Travaux (suite)



Dans le secteur de Riopaille qui s'urbanise, la municipalité avait acquis, à titre gracieux, du terrain afin d'y aménager des places de stationnement.

C'est chose faite puisque les agents techniques ont construit un mur de soutènement, installé des bordures et les caniveaux, et ont remblayé l'aire de stationnement. Auparavant, les compteurs EDF et d'eau potable avaient été remis à niveau.

Au Lotissement La Prairie, les arbres qui occasionnaient des dégâts sur les accotements de la chaussée avaient été coupés par les employés communaux.

Récemment, les souches ont été rabotées, puis des enrobés ont été tirés afin d'offrir des places de stationnement plus généreuses.



Les terrains de tennis, qui ont subi les affres du temps, sont en cours de réparation. Les fissures ont été nettoyées et comblées avec un matériau doté d'une grande élasticité. Cette rénovation partielle allongera la durée de vie des cours de tennis qui, tôt ou tard, nécessiteront une réhabilitation totale.

D'importants travaux de ravalement de façade ont eu lieu au Restaurant Scolaire Municipal et à la Salle des Expositions.

Les entreprises locales, telles que l'entreprise de maçonnerie Chapellon, de plâtrerie-peinture Objectif Déco, et d'étanchéité Rénov'toit, sont intervenues.

La peinture des éléments métalliques a été confiée au service technique de la commune.



Une toiture recouvre désormais les vestiaires foot du Complexe Sportif, des problèmes récurrents d'étanchéité affectaient cette toiture terrasse.

La municipalité déplorait également la dégradation des organes de ventilation et de désenfumage par des individus qui prennent apparemment plaisir à détruire le bien public.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise saint-justaire de serrurerie Foulter, tandis que l'édification des pignons a été réalisée par les maçons du service technique communal.



Suite à un appel d'offres, le programme de voirie 2015 a été confié à l'entreprise Paulet-Colas de Sainte-Sigolène.

Ce programme a vu la réfection de chaussées fortement dégradées à l'aide de techniques traditionnelles comme une couche d'enrobés denses dosés à 150 kg/m².

De nouvelles techniques ont été expérimentées par la municipalité afin de pérenniser des voiries apparemment dans un état convenable, mais qui sont affectées de faïençage ou de fissures qui laissent présager à court terme une réfection complète et coûteuse.

Cette année, la priorité a été donnée à un entretien renforcé alliant les techniques de l'enrobé à froid, l'E.C.F. (Emulsion Coulée à Froid) ou autres B.B.F. (Béton Bitumineux à Froid) : 2ème tranche de la rue du Midi, route du Pont de la Faye, route du Bouchet, rue des Droits de l'Homme, route de Bruchères, route de Firminy.



Le programme de réfection des voiries communautaires a concerné cette année la zone d'activité de la Séauve-sur-Semène, la route du Cotonas à Saint-Just-Malmont et la sortie du bourg de Pont-Salomon.

La pose de caniveaux effectuée par l'entreprise T.R.V. (Travaux Ruraux du Velay) de Saint-Didier-en-Velay a nécessité la coupure de cette voirie afin de garantir un travail de qualité et une durée d'intervention réduite.

Dans la foulée, l'entreprise Eurovia, retenue pour exécuter le programme de voiries communautaires, a procédé à la mise en oeuvre d'un enrobé dosé à 150 kg/m².

Le résultat final est au rendez-vous avec une route parfaitement bien épaulée par les caniveaux et un enrobé de qualité pour le plus grand confort des nombreux automobilistes qui empruntent cette chaussée.



Informations



Nous informons la population du village de Malmont et des villages alentours que la boîte postale, jusqu'à présent en place sur la façade de l'ancien restaurant Le Pot et La Poêle, est désormais installée sur le mur à l'extérieur du bâtiment communal, vers l'entrée de la Salle des Séniors.



A la suite de l'enquête concernant l'extinction partielle de l'éclairage public, celle-ci sera effective dès la fin du mois d'octobre, et interviendra de 23H00 à 4H30, à l'exception du centre-bourg, qui ne sera pas concerné par cette mesure en raison de contraintes liées à la vidéoprotection, et de certains hameaux pour des raisons techniques.

AVIS AUX CONTREVENANTS

Il a été constaté à plusieurs reprises que certains automobilistes inconscients empruntent la rue du Breuil (longeant l'école publique « La Communale »), ainsi que la rue de Riopaille, la rue Saint-Dominique et la rue Traversière en sens interdit.

Outre le fait qu'il mettent en danger la vie d'autrui et notamment celle des enfants, ces contrevenants encourent des sanctions pénales, à savoir un retrait de 4 points du permis de conduire accompagné d'une amende. Les forces de gendarmerie ont été sensibilisées sur ce point.



Nous invitons l'ensemble des automobilistes à faire preuve de civisme en respectant les règles de conduite.

Temps de Conservation des Documents

Afin de vous aider dans le classement de vos dossiers personnels, nous vous proposons une liste non exhaustive des documents à conserver et les délais s'y référant.

Assurance

- Quittances et primes : 2 ans
- Contrats d'assurance habitation et automobile : durée du contrat de plus de 2 ans
- Dossier « dommages corporels » : 10 ans après l'indemnisation
- Assurances vie et décès : durée du contrat + 10 ans



Banque

- Prêts à la consommation et immobilier : 2 ans après la dernière échéance
- Relevés de compte, remises de chèques ou d'espèces, talons de chèque... : 5 ans

Famille

- Jugements de divorce et d'adoption : indéfini
- Acte de reconnaissance d'un enfant : indéfini
- Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis par donation ou legs) : indéfini
- Livret de famille : indéfini
- Testament, succession : indéfini



Temps de Conservation des Documents (suite)



Impôts et taxes

- Impôt sur le revenu : 3 ans
A compter de l'année qui suit l'année d'imposition
- Impôts locaux (taxes foncière et d'habitation) : 1 an
L'année au titre de laquelle l'imposition est due
- Preuve du paiement des impôts : 4 ans

Logement

- Factures d'électricité et de gaz : 2 ans
- Factures d'eau : 4 ans si distribution assurée par fournisseur public, ou 2 ans
- Factures de téléphone : 1 an
- Factures de travaux : 10 ou 30 ans
- Certificat de ramonage : 1 an
- Attestation d'entretien annuel des chaudières : 2 ans
- Titre de propriété : indéfini
- Charges de copropriété et correspondances avec le syndic : 10 ans
- Procès verbaux des assemblées de copropriété : 10 ans
- Contrats de location : durée du contrat + 5 ans
L'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement
- Inventaire du mobilier pour les locations meublées : durée de la location
- Quittances de loyer : 5 ans



Santé

- Remboursements d'assurance maladie et maternité : 2 ans
- Mutuelle (carte, remboursement...) : variable
Délais prévus dans le contrat pour adresser une demande de remboursement
- Ordonnance : 1 an
- Indemnités journalières : variable
Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à la retraite dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite
- Dossier d'un accident du travail : indéfini
- Capital décès : 2 ans à compter du décès
- Vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé de l'enfant : indéfini
- Certificats, examens, radiographies : indéfini



Travail

- Bulletins de salaire, contrats et certificats de travail : indéfini
- Allocations chômage : 3 ans
- Titres de paiement de la pension de retraite : indéfini
Ils peuvent être demandés pour le calcul des droits à la pension de réversion, s'il y a lieu

Source et plus d'informations : Service-public.fr

Dispositif « Ma Commune Ma Santé »

Le samedi 19 septembre, s'est tenue à la salle des expositions une réunion d'information sur le dispositif « Ma Commune Ma Santé », projet initié par la municipalité et le C.C.A.S.

La mise en place de cette solution santé mutualisée sur le territoire de notre commune a été confiée à l'association ACTIOM.

En début de réunion, M. le Maire remerciait les intervenants, Valérie Maufras et Ludovic Lafon, référent régional de l'association ACTIOM, ainsi que la centaine d'administrés présents. En préambule, il souhaitait indiquer aux habitants que la santé est pour lui une priorité (la municipalité travaille actuellement sur le projet de maison de santé), qu'il s'est inspiré de l'expérience d'autres collectivités comme celle de Roche-La-Molière. Cette initiative s'inscrit dans une démarche militante dans le but de pouvoir faire bénéficier de plus de pouvoir d'achat aux familles aux revenus modestes. « Le rôle d'un élu ne doit pas se cantonner uniquement à la gestion de sa commune, mais consiste également à trouver des solutions pour pallier des inégalités de ce type ».

Les deux intervenants ont ensuite présenté un diaporama détaillé sur :

- l'impact des nouvelles réglementations
- l'association ACTIOM
- Ma Commune Ma Santé
- l'offre 2016.

Le but de ce partenariat est :

- de proposer des contrats de santé mutualisés aux habitants de la commune non éligibles à un contrat groupe
- de favoriser le retour aux soins de santé pour les administrés qui par manque de moyens ne disposaient pas de mutuelle
- d'améliorer par ce contrat le pouvoir d'achat des administrés grâce aux économies réalisées avec un contrat de groupe.



L'association ACTIOM, qui représente l'ensemble des adhérents sur le territoire national, négocie et défend les intérêts des administrés, qui ont libre choix d'adhérer ou non, et de souscrire des contrats auprès des mutuelles retenues par ACTIOM : Pavillon Prévoyance, Smatis, Miel Mutuelle.

Les publics concernés sont :

- les retraités
- les travailleurs non salariés commerçants et artisans
- les agents territoriaux et fonctionnaires
- les salariés en CDD
- les intérimaires
- les personnes sans emploi
- les étudiants
- les ayants droits mineurs ou sous tutelle.

Plus de 400 mairies sont déjà partenaires en France (la plus petite 88 habitants, la plus grande 70 000 habitants) et ce dispositif compte 2 millions de Français.

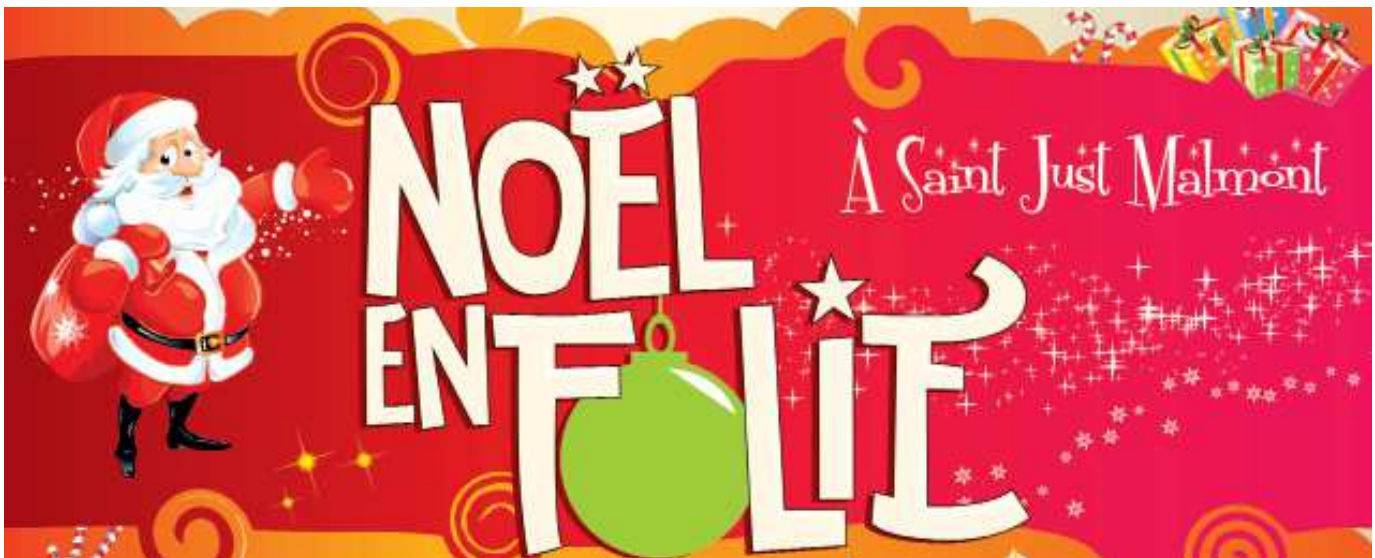
A l'issue de la présentation une discussion sous forme de questions réponses s'est engagée permettant un échange fructueux entre l'assistance et les intervenants.

A noter qu'à partir du 21 septembre des permanences ont été organisées chaque lundi, de 9H00 à 12H00, sur rendez-vous (bureau des permanences à côté de l'assistante sociale). Madame Valérie Maufras reçoit en entretien toutes les personnes intéressées pour plus de renseignements (se munir de son contrat de mutuelle en cours) ou pour une adhésion à l'opération « Ma Commune Ma Santé ».

Pour information, seulement deux permanences seront organisées en novembre, le lundi 9 et le lundi 23. D'autres permanences pourraient être organisées en décembre, en fonction de la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre ACTIOM au 05 64 10 00 48.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler la mairie au 04 77 35 01 40.



Au vu de la grande réussite de la Fête d'Hiver de l'année dernière, le Comité des Fêtes de Saint Just Malmont a décidé de renouveler cette manifestation. Celle-ci se déroulera le samedi 5 décembre 2015.

Un programme très fourni permettra à chacun de trouver sa place au cours de cette fête populaire :

- Illumination du Sapin
- Venue du Père Noël
- Tour en petit train dans la ville
- Démonstration de pâtisseries
- Lumignons des enfants
- Spectacle «Azimute» jonglerie enflammée
- Concert Chorale Choeur Ouvert
- Soupe de lentilles
- Banda Velay Synergie
- Ouverture et visite du Musée de la Passementerie
- Stand des commerçants
- Spectacle laser
- Buvette



Un concours des façades est à nouveau organisé. Des lots seront offerts aux trois plus belles façades décorées pour Noël.

Inscription obligatoire auprès du Comité des Fêtes. Renseignements au **06 26 47 11 91**.



Club Toujours Jeune

Voici résumées en quelques lignes les fonctions et les activités du club.

Tout d'abord, il fut créé le 3 janvier 1978. Il s'adresse à tous les retraités, sans distinction d'âge ou de catégorie sociale. Celui-ci se veut récréatif.



Les rencontres ont lieu le mardi et le jeudi, de 14H00 à 18H00, à la Salle des Expositions, derrière la mairie.

Chaque adhérent doit s'acquitter d'une cotisation de 17,00 € à l'année.

Plusieurs activités sont proposées aux adhérents : la coinche, la belote, le tarot, la crapette, le rami (avec plusieurs variantes), les dominos, le rummikub des chiffres. Pour ceux que les jeux n'intéressent pas, ils peuvent tout simplement venir faire un brin de causerie avec des amis et passer un après-midi en compagnie.

Actuellement, nous comptons 107 adhérents.

L'association propose également des activités ponctuelles. Chaque fin de trimestre, nous fêtons les anniversaires en offrant aux dames une rose, et pour les messieurs, une bouteille de vin.

Nous organisons un concours de coinche fin novembre, un loto fin janvier et un thé dansant au printemps.

Nous nous déplaçons vers d'autres clubs car nous faisons partie d'interclubs regroupant 8 clubs, sous la responsabilité d'un président de secteur dépendant de Génération Mouvement des Aînés Ruraux.



Nous proposons également des sorties d'une journée deux fois par an; cette année, nous sommes allés à Pont-en-Royans, dans le Vercors, au mois de mai; puis au panoramique du Puy-de-Dôme en septembre.

Pour les plus sportifs, une marche est aussi organisée avec un repas convivial à l'arrivée, partagé avec les autres membres du club qui le souhaitent.

Enfin, un repas de clôture de saison a lieu chaque année à la fin du mois de juillet.

Bien sûr, nous ne manquons pas les traditionnelles occasions de partager un moment convivial et gourmand avec la galette des rois pour l'assemblée générale en janvier, la dégustation de bugnes pour Mardi Gras, et en décembre, la buche de Noël (avec participation de la municipalité).

Alors n'hésitez pas si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus...



Kermesse : l'École aux 4 vents fait son cinéma...

Silence ... Action Ça tourne...

L'action se passe le vendredi 19 juin après-midi, au stade de Malmont, sous un beau soleil (ouf !!).

Avant d'entrer en scène, nos petits acteurs « Malmontais » profitent des stands et jeux pour évacuer leur stress !! Au programme : pêche aux canards, course en sac, chamboule tout... et cerise sur le gâteau cette année : un château gonflable, bien sûr !!



Ça y est, l'heure est arrivée ... les acteurs entrent en scène... Du plus petit au plus grand, ils ont assuré le show... sous les applaudissements de leurs familles, qui sont bien évidemment leurs plus grands fans !!

Le spectacle fini, les adultes prennent le relais pour faire la tombola avec de nombreux lots en jeu...

N'oublions pas le traditionnel discours pour remercier toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la réalisation du spectacle, en particulier : les metteurs en scène (enfin, l'équipe enseignante). Avec une petite pensée particulière pour Caroline RIVOIRE, qui quitte ses fonctions pour rejoindre « sa ferme aux p'tits sabots »...

Quelques larmes ont été versées par nos CM2 ... Et oui, il est toujours difficile de quitter ses maîtresses et sa petite école de Malmont pour aller rejoindre les bancs du Collège...

Pour finir sur une note positive, tout le monde s'est réuni autour d'un barbecue pour prolonger, un peu, ce bel après-midi et ce beau spectacle ...

Vivement l'année prochaine pour voir le prochain épisode !!



Fête d'été



Depuis plusieurs semaines, une ambiance de savane africaine flottait dans la crèche. Serpents, zèbres, girafes, éléphants et dromadaires envahissaient les murs, les histoires et les chansons. Après avoir consulté le grand sage de la tribu, tout laissait présager une fête sous les meilleurs augures...

Dès 10 heures, ce samedi 27 juin, le jardin de la crèche retentissait de rires et de chansons...

Peu à peu, chacun trouvait une place à l'ombre et s'installait pour écouter et regarder l'histoire du petit Zékéyé. C'est grâce à Michelle, avec l'aide de Valérie et Patricia que ce petit conte a su ravir le cœur des petits... et des grands! Sans oublier Drissa, du Groupe Doni-Doni, qui a posé sur cette histoire les notes de musique sorties de son djembé et de son balafon, pour la rendre encore plus belle.



La matinée s'est poursuivie aux sons des rythmes africains joués par notre ami Drissa, nous invitant à le suivre à travers chants et danses...

Et puis ce fut un arc-en-ciel de couleurs quand nos ballons se sont envolés là où le vent les portera... (Le ballon de Clara a d'ailleurs été retrouvé quelques jours plus tard dans les Alpes Maritimes).

Un sympathique apéritif, offert par l'association, a clôturé cette belle matinée de fête pleine de soleil !!!



Un début de saison déjà bien rempli !

En effet, c'est dans un gymnase avec un sol entièrement rénové que le club a fêté son 20^{ème} anniversaire le 12 septembre dernier.

Dès le matin tout avait commencé par un tournoi pour les plus jeunes licenciés et malgré le peu de joueurs extérieurs au club, la bonne humeur et la compétition étaient bien présentes!

La suite de la journée se déroulait avec un petit discours de Richard Dantony, actuel président du club qui remerciait la municipalité pour les travaux réalisés dans le gymnase et tout particulièrement Maguy Foultier qui avait associé les utilisateurs du gymnase au projet de rénovation. Il retraça ensuite l'historique du club, le palmarès des équipes de 1985 à 2015 et pour finir les enjeux de la saison à venir.



Monsieur le Maire, Frédéric Girodet, Maguy Foultier et Philippe Dutel, nouvel adjoint à la vie associative, prirent ensuite la parole ainsi que les anciens présidents Alain Robert et Jacky Coffy.

Pour que chacun puisse s'exprimer, un flash mob géant était organisé par la commission animation. Le repas, cuisiné par Cuistot Mobile et la démonstration de Western Troup 43 finirent de donner le caractère festif à cette belle journée.

Un 2^{ème} tournoi était organisé pour les licenciés du club et l'après midi se terminait sur un match opposant les U17-U20 aux parents enfants dirigeants.



Un grand merci à Pizza Dane qui, le soir venu, a confectionné ses pizzas sous une pluie battante !

La soirée se terminait en beauté par une démonstration de Break Dance par Damani Dembélé et de sa sœur Sia.

Le bureau remercie les élus, le club d'Interfoot, les partenaires et sponsors, parents et anciens du club qui leur ont fait l'amitié de venir partager cette belle journée anniversaire. Sans oublier le comité des Fêtes qui met son matériel à disposition et sans qui l'organisation de nos manifestations serait plus compliquée.

Le week-end suivant était consacré à un tournoi regroupant les équipes U13 masculines et féminines du département.

Là encore, grosse organisation pour le club mais quels beaux et bons moments d'échanges autour des panneaux! 10 équipes masculines et 8 féminines étaient engagées, les matches se succédèrent afin que Frédéric Terrade, cadre technique du Comité de la Haute-Loire puisse voir jouer un maximum de jeunes afin de créer une équipe départementale pour le tournoi inter comités des Etoiles qui aura lieu en décembre 2015.

Les nouveautés de cette saison : un salarié, Christian Aubert, entraîneur diplômé Brevet d'Etat, et deux équipes (dont l'équipe fanion) qui évolueront dans le championnat de la ligue du Lyonnais. Les huit autres équipes joueront sur les terrains départementaux de la Loire.

Il est encore temps de venir essayer le basket, rendez-vous sur le site www.sjmbc.fr où vous trouverez toutes les informations nécessaires (entraînements, documents officiels, calendrier des manifestations...). Nous intégrons les enfants nés à partir de 2009.

La traditionnelle soirée de présentation des équipes aura lieu le 21 novembre.

Joies et Misères à la Jeune Garde Rubanière (J.G.R.) et Velay Synergie

Après une Sainte-Cécile à St-Just (voir Trame N°31) qui a permis de réunir dans un moment de convivialité les musiciens des différentes associations et leurs familles, la saison 2014/2015 avait débuté par le dépôt des statuts de Velay Synergie en préfecture afin de consacrer l'officialisation de l'association en vue de la réalisation des projets futurs.

En effet, mis à part les défilés officiels et quelques sorties habituelles permettant d'aider au financement de l'association, la saison a été en grande partie consacrée à la mise en place des deux morceaux imposés et du morceau au choix retenu pour concourir en Division Promotion Nationale aux Grands Prix Nationaux (G.P.N.) de Musique F.S.C.F. les 23 et 24 mai 2015 à Noyal-Muzillac dans le Morbihan.



Velay Synergie et les Muguetts de Quintenas

La mise au point de ces morceaux s'est faite au cours de répétitions, deux soirs par semaine, et au cours d'un stage à Dunières les 27, 28 et 29 mars 2015. Celui-ci était encadré par Olivier Dumond (ancien batteur de Saint-Just) pour le pupitre de percussions, et par Patrice Ledieu (de la Musique de l'Air de Paris) pour la direction d'orchestre.

Nous avons pu parfaire ces morceaux en les présentant au public notamment au cours de deux concerts, dont l'un s'est tenu le 22 février à Quintenas (Ardèche) et l'autre le 25 avril à Saint-Just-Malmont.

Le concours s'est très bien déroulé, les musiciens étant satisfaits de leur prestation sans faute et conforme au travail réalisé, mais ce n'était pas l'avis du jury, composé entre autres d'un professeur du conservatoire de Lyon qui a estimé que l'ensemble jouait trop fort et manquait de nuances.

Au final, Velay Synergie se classe 7^{ème} de son groupe avec un « accessit » permettant à l'orchestre de concourir l'an prochain dans la même division. Malgré la déception bien normale de tous, et après réflexion, il ressort que ce jury était particulièrement sévère puisqu'aucune des formations de notre groupe n'accède directement à la division supérieure. Ceci nous situe tout de même à la 10^{ème} place des formations présentes, toutes divisions confondues (contre la 14^{ème} place à Bayonne en 2013). Il y a donc du travail en perspective si nous voulons participer aux prochains G.P.N. qui se tiendront en 2016 à Bruz, près de Rennes.



Velay Synergie aux GPN à Noyal Muzillac

La demande de candidature pour l'organisation des G.P.N. de 2017 sur les communes de Dunières, Saint-Romain-Lachalm et Saint-Just-Malmont est en cours d'examen par la fédération. Un accord de principe a été donné par la commission fédérale qui est venue visiter les locaux. Un Comité Directeur est en train de se mettre en place avec, à sa tête Henry Durieux, de Dunières. Nous le remercions d'avoir accepté cette lourde responsabilité et nous lui souhaitons une belle réussite. Nous ferons bientôt appel à des bénévoles pour mener à bien un projet d'une telle envergure. Nous tiendrons au courant la population de Saint-Just-Malmont de l'avancement de ce projet.

La banda s'est étoffée avec le renfort de musiciens de Saint-Romain-Lachalm et a continué à se produire à l'extérieur (Félines, St-Romain-Lachalm, St-Didier-en-Velay) et pour les manifestations organisées par le Comité des Fêtes de St-Just-Malmont : Illuminations de Noël (voir Trame N°31) et Fête d'été.

Son agenda depuis la rentrée de septembre est déjà bien rempli.

La saison s'est malheureusement terminée par le décès brutal de notre ami et musicien Gilles ROSSI, dit Tino, (voir encadré ci-dessous). Ce deuil nous touche particulièrement car depuis 47ans sa discrétion et son engagement sans faille en faisaient un pilier de la Jeune Garde Rubanière, de la Banda, et maintenant de Velay Synergie.

Petit mot à Tino

Un signe du destin, ton premier concours avec la J.G.R., tu l'as fait en 1968 à ... Dunières. Tu arrivais à la même époque que les Trompettes du Chambon Feugerolles, ce groupe venu nous rejoindre et qui a donné un nouveau souffle à notre société de musique.

Si la Jeune Garde Rubanière avait fait ses premiers GPN en 1967 à Lons le Saunier, c'est en 1973, à Grenoble que, grâce à vous, à toi, la batterie fanfare a vraiment débuté son aventure musicale.

Chaque vendredi soir répétition générale dans la petite salle du Cercle, toute la journée du samedi cours d'instruments (à l'époque une centaine d'élèves), le dimanche matin cours de solfège à la vicairie à côté du Cercle par tranche d'âge et puis la progression de l'ensemble musical.

Mais bien au-delà, tu as toujours été proche des copains, non, je me trompe de tes amis de la musique et tu as toujours été un des sages de la JGR. Tu avais ton caractère, parfois inflexible mais la plupart du temps juste. Tu as participé à l'organisation de deux GPN. On s'est souvent emportés, mais à chaque fois, ta sagesse nous a réunis. Lorsque nous avons pris la décision d'envoyer des jeunes musiciens aux stages nationaux, tu les accompagnais en prenant sur tes vacances. D'ailleurs, tu étais le patron de l'école de musique, cadre fédéral de la FSCF, et tu avais obtenu un Grand Prix Régional, mais chut ! Tu n'en parlais pas.

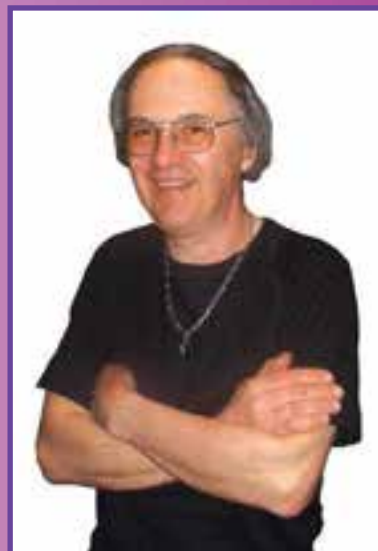
Tu as toujours été un exemple pour nous tous. Avec toi nous avons réalisé de belles choses, nous ne pouvons toutes les citer. Peu importe, tu étais avec ta famille de la Jeune Garde Rubanière et de Velay Synergie, comme tu nous le disais souvent. Tu n'es pas parti, je te rassure, tu es toujours avec nous, à chaque fois que nous aurons à prendre une décision nous aurons une pensée pour toi : « Qu'en penserait Tino ? ».

Lorsque tu as pris ta retraite, tu as hésité entre rester à Saint-Just ou rejoindre ta famille en Ardèche. Tu as choisi la solution la plus sage : la semaine en Ardèche et le week-end avec les musiciens de Saint-Just, Saint-Romain, Dunières et Saint-Didier.

Tu étais toujours présent pour rendre service. Sans toi, nous sommes assis sur un siège auquel il manque un pied, mais tu es aussi près de nous comme notre voisin du ciel et à jamais tu seras gravé dans nos mémoires.

Tu n'aimes pas les honneurs, peu importe, tu es parti comme un feu d'artifice ce 14 juillet entouré de tes amis de la JGR et de Velay Synergie à qui tu laisseras un souvenir indélébile.

Merci Tino et bon voyage.



Etoile Gymnique

Après un gala de fin d'année musical et très coloré, et un bel été, les activités de l'étoile gymnique ont recommencé dès le samedi 5 septembre avec le Forum des Associations et la Fête du Sport le vendredi 11 septembre.

Nous pouvons déjà noter le rendez-vous pour le gala de fin d'année qui se déroulera le samedi 2 juillet 2016.

De nombreux rendez vous sont à prévoir tout au long de l'année entre journées à thème pour les enfants et compétitions.



Une mention toute particulière est attribuée à Alamata Wandaogo, la présidente, qui a reçu en juin dernier la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Association pour le Don de Sang Bénévole



La collecte organisée à la salle polyvalente en juin a rassemblé 111 donateurs, dont 2 nouveaux. Nous devons encore nous mobiliser.

La prochaine collecte à Saint-Just-Malmont aura lieu le vendredi 5 février 2016, salle polyvalente, de 16H00 à 19H00.

Le vendredi 19 juin, Jean-Paul Colomb, président, et quelques bénévoles de l'association se sont rendus à l'école Don Bosco pour remettre à chaque enfant de CM2 un tee shirt avec le logo « Don du Sang », suite à leur participation au concours national de poésie. Lors de la promotion nationale du don de sang, un concours était organisé par la fédération, ces enfants avaient réalisé un poème « Rap du Don du Sang ». Les bénévoles les ont félicités pour l'intérêt porté au don du sang.

Association pour le Don de Sang Bénévole (suite)

Rap du don du sang, élaboré par la classe de CM2 de l'école Don Bosco

« Le sang c'est la vie, il peut en manquer, contre la maladie, il te faut donner.

Il suffit d'y aller et il suffit de t'inscrire, pas besoin d'la journée, juste un geste à accomplir.

Un court entretien avec un médecin, c'est confidentiel, juste l'essentiel.

Ok c'est tout bon, t'as l'autorisation, puis laisse-toi guider, t'as juste à t'allonger.

Là, c'est l'infirmière qui va te prélever le sang nécessaire, pour une vie à sauver.

Voilà c'est terminé, tu as fait ta B.A., tu peux être fier, ce que tu as fait là est très important, et le sera toujours. Oui, le don du sang est un geste d'amour.

Avant de repartir, il te faut manger et boire aussi, et tu peux même te reposer.

Une petite collation pour te requinquer, mais là pas d'addition, c'est pour te remercier.

De ton geste fraternel, pour une vie à sauver, c'qui est sensationnel, c'est cette solidarité.

Le don du sang, un geste simple, mais pas un geste ordinaire, comme un don de soi, plutôt quelque chose d'extraordinaire !

Ensemble, on peut chanter : je sais, tu sais, on sait donner. Ensemble, on peut chanter : j'me suis, tu t'es, on s'est donnés.

Pour moi, pour toi, pour nous, pour lui, pour elle, pour eux, plusieurs fois pouvoir être généreux, ton sang est précieux !

Alors ne baisse pas les bras, et on lance un appel, viens donner ton sang, des globules à l'appel ! »

Association des Loisirs Malmontais (A.L.M.)

Méchoui festif à Malmont

L'association des loisirs Malmontais (A.L.M.) a fêté sa création samedi 19 septembre 2015 sur le stade de Malmont.

Créée le 18 juin dernier, l'ALM propose aux habitants Malmontais de vivre en commun des moments conviviaux sur la base du partage de loisirs.

Renouant avec les traditions villageoises, au son de l'accordéon et de la chansonnette, les habitants de Malmont et des hameaux voisins ont pu déguster les charmantes petites bêtes (moutons) qui ont permis l'entretien durant l'été de la station d'épuration inaugurée en 2013.



Tout au long de l'année, l'association Malmontaise proposera des moments improvisés ou organisés où toutes les générations pourront se rencontrer (après-midi luge, balade nocture, rencontres sportives, jeux de société, covoiturage, ...)

Contact et informations :
alm.malmont@gmail.com
Téléphone : 06 58 89 21 78

Les Classards Saint-Justaires

Une première réussie

Les classards nés en 5 ont réussi leur pari en proposant cette année le défilé des classes qui a connu un vif succès.

Chaque décennie a représenté à sa manière, un évènement marquant de son année de naissance ou de sa génération, pour un corso totalisant 160 personnes. Tous les thèmes étaient représentés : Histoire de France, Cinéma, Sport, Technologies et Musiques.

Le comité d'organisation remercie la population saint-justaire qui a répondu présent malgré une météo plutôt fraîche.

L'ambiance était festive et la journée longue pour nos conscrits. Au préalable, chacun s'est prêté au jeu, dans la bonne humeur, pour la séance photos, suivie d'un apéritif offert par la mairie.

Avant le défilé, les classards nés en 5 et leurs conjoints ont dégusté une paëlla à la salle polyvalente, comble et surchauffée.

Tout le monde est unanime pour que cet évènement perdure dans le temps. L'association « Les Classards Saint-Justaires », créée pour l'occasion lancera prochainement une campagne pour que de nouveaux habitants, nés en 6, « reprennent le flambeau ». Toute personne concernée peut d'ores et déjà se manifester à l'adresse mail suivante : classarden5stjustalmont@gmail.com.



Velay Synergie assurait l'animation musicale



Les classards de l'année

Les Classards Saint-Justaires



Les bébés de l'année



Les 10 ans



Les 30 ans

Les 20 ans



Les 50 ans



Les 40 ans



Les 60 ans



Les 70 ans



Les 80 ans



Les 90 ans

Parole associative

Interfoot / Haut-Pilat

La saison 2015/2016 a débuté le 1^{er} septembre dernier et Interfoot/Haut-Pilat a organisé une rencontre regroupant les joueurs « Foot animation » des deux sites.

Dès 9H00, la pelouse et le synthétique du Complexe Sportif de Saint-Just-Malmont étaient envahis par une centaine d'enfants des catégories U8 à U13, accompagnés d'une vingtaine d'éducateurs. Des ateliers sur le thème de la conduite de balle étaient proposés. Par ailleurs, de nombreuses rencontres ont permis aux éducateurs de mettre en place leur formation sous l'œil de parents venus en nombre. A 16H00, un goûter clôturant cette animation était offert aux enfants dont les sourires laissaient entendre qu'ils avaient apprécié cette journée.



Interfoot/Haut-Pilat propose toutes les catégories, à savoir :

U6/U7 : enfants nés en 2009, 2010 (avoir 5 ans accomplis)

U8/U9 : enfants nés en 2007, 2008

U10/U11 : enfants nés en 2005, 2006

U12/U13 : enfants nés en 2003, 2004

U14/U15 : nés en 2001, 2002

U16/U17 : nés en 1999, 2000

U19 / SENIORS : dès 1998.

FOOT LOISIRS et + de 40 ANS.

Les entrainements pour les catégories U6 à U13 ont lieu au complexe sportif de Saint-Just-Malmont le mercredi après-midi, ainsi que les plateaux et matchs des samedis.

Toutes les catégories sont engagées dans le championnat du district de la Loire.

Pour ce début de saison, le nombre global de licenciés s'élève à 320, dont 38 dirigeants, des éducateurs diplômés, ainsi qu'un arbitre officiel.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le club en tant que licencié ou dirigeant, c'est encore possible. Vous pouvez contacter Brigitte Rochette au **06 31 19 03 30** ou André Grangette au **06 73 81 23 94**. Des informations sont également disponibles sur le site internet du club www.interfoot.org.



Nous remercions nos sponsors pour leur aide et leur confiance pour le club.

Nous souhaitons que cette année soit une année sportive où le plaisir de pratiquer le football l'emporte.

Association Philatélique de l'Ondaine

Le 10 mai dernier, à la Salle des Expositions, se sont installés de nombreux collectionneurs en tous genres membres de l'A.P.O. (Association Philatélique de l'Ondaine): philatélie, placomusophilie, numismatique, billetophilie, cartophilie, pin's etc...

De nombreux visiteurs sont venus s'immerger dans ce monde où l'on peut voyager grâce à des objets, des timbres, des pièces ou des billets.

Les Saint-Justaires étaient nombreux devant la collection de cartes postales de l'ancien Saint-Just exposées par Bernard Lauret. Les discussions allaient bon train. On devinait un peu de nostalgie du temps passé en écoutant raconter les souvenirs se rapportant à chaque photo.

Le voyage continuait grâce aux muselets de champagne, aux pièces plus ou moins anciennes et aux nombreux billets présentés par le président de l'association, Aart Bliet.

Vous pouvez avoir des renseignements complémentaires sur cette association et les ventes et échanges possibles auprès de M. Bliet au **06 73 20 62 25**. De plus, une permanence mensuelle sera assurée par l'association, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 14H00 à 16H00, à la Salle des Ateliers.

Mélanie Pichon, guide-conférencière

Mélanie habite Saint-Just-Malmont. Après avoir obtenu un bac littéraire, elle a poursuivi ses études par un BTS tourisme, puis vient d'obtenir une licence professionnelle de guide-conférencier.

Pour sa licence, formation d'un an avec huit mois de théorie en faculté et trois mois de pratique, elle a effectué un stage au sein du service en charge du tourisme de la Communauté de Communes Loire-Semène.

Durant les mois de juillet et août, elle a organisé une vingtaine de visites guidées dans les communes du territoire Loire-Semène.

Pour ce projet, elle a puisé ses informations principalement dans les bibliothèques en effectuant de nombreuses recherches. Elle s'est également renseigné auprès de personnes ressources qu'elle a rencontrées dans chaque commune.



Dans ce projet, quel est votre ressenti par rapport à l'accueil dans les communes ?

Mon ressenti est très positif. En ce qui concerne l'accueil, celui-ci fut bon, que ce soit de la part des municipalités, des commerçants, des associations d'histoire locale, et bien sûr du public qui était au rendez-vous. Les visites guidées se sont bien déroulées dans toutes les communes, chacune possédant un patrimoine qui lui est propre, cela fut très enrichissant et varié.

Dans le cadre de vos études, quel bénéfice avez-vous retiré de cette expérience ?

Cette expérience fut l'occasion de mettre en pratique les acquis de cours de l'université. Ce stage a été extrêmement bénéfique. C'est une base solide pour ma future carrière professionnelle. Ce projet, élaboré de A à Z, est un argument valorisant pour ma recherche d'emploi.

Avez-vous rencontré des difficultés pour mener à bien cette mission ?

Comme dans tout projet, il y a forcément eu quelques difficultés.

La première était liée à la durée du stage : en trois mois, ce fut un véritable challenge de concevoir, promouvoir et réaliser des visites sur les sept communes de Loire-Semène.



Une autre difficulté concerne la phase de recherches, beaucoup d'informations historiques passent encore par la voie orale. Il est important, pour un guide, d'effectuer des recherches en bibliothèque ou sur internet, et cet aspect manque sur les petites communes, même s'il existe quelques ouvrages concernant nos villages en médiathèque.

La dernière difficulté que j'évoquerai est la nouveauté du projet. Tout nouvel événement prend du temps pour se mettre en place, mais l'effet nouveauté peut être aussi bénéfique parfois.

Trois Champions de France de Pétanque

Les 4 et 5 juillet dernier se déroulaient à Châteauroux (Indre), les championnats de France de pétanque U.F.O.L.E.P. (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique).

La Loire était représentée par trois équipes dont celle déjà championne départementale et composée de Cédric Dutel, Jean-Jacques Samuel et Mathieu Tardy. Si ces trois joueurs sont licenciés UFOLEP dans la Loire, ils évoluent en F.F.P.J.P. (Fédération Française de Pétanque et de Jeux Provençaux), sous les couleurs de Saint-Maurice-de-Lignon bien que résidant tous trois sur la commune de Saint-Just-Malmont, cette dernière ne disposant par encore de section de pétanque.

C'est dans la catégorie Triplettes Adultes Double Appartenance (T.A.D.A.) que cette triplette a passé le samedi les premiers tours en remportant l'intégralité des rencontres pour passer aux quarts de finale le lendemain matin. Le dimanche, ils s'imposaient donc en quart 13-6; en demi-finale, la partie face à une formation de Loire-Atlantique était plus disputée, tout comme la finale face à une équipe du Nord-Pas-de-Calais. A chaque fois, la triplette altiligérienne l'emportait sur le même score 13-11, montant ainsi sur la plus haute marche du podium.

Toutes nos félicitations à ces jeunes saint-justaires.



Etat Civil

Naissances

STROBEL Océane, née le 10 mai - La Chamarèche
SICARD Charline, née le 12 mai - 6 Lotissement La Chamarèche
FAYARD Nolan, né le 19 juin - Bruchères
DIGONNET Manon, née le 22 juin - 1 Lot. Le Champ du Breuil
D'AURIA Gabriel, né le 22 juin - 3 Allée de Bonnefonds - Malmont
SCHUT MANTIONE Arizona, née le 23 juin - 48 Allée des Pins - Le Sarret
GRAIL Nathan, né le 25 juin - Lherbret
CHALMANDRIER Léon, né le 27 juin - 12 Rue du Cintre
BRUASSE Enzo, né le 2 juillet - 28 Rue de Firminy
PREBET Ryan, né le 18 juillet - 5A Rue François Brun - Malmont
ALTSCHUL Sophia, née le 27 juillet - 8A Rue de Riopaille
FRAISSE Lilou, née le 31 juillet - 3 Route de Jonzieux
PROVENZANO Martin, né le 10 août - 7 Allée de la Piere Brune - Malmont
PUCHERCOS Léa, née le 10 août - 52 Rue Nationale
MATRICON Lenny, né le 20 août - Allée du Docteur Besquet - Malmont
BRUN Léo, né le 23 août - 11 Rue du 8 Mai
LOUIS JEAN Mya, née le 25 août - 25 Route de Jonzieux
HASANI Jeton, né le 5 septembre - 21 Rue de Firminy
KRZONOWSKI Léo, né le 6 septembre - 4 Impasse du Verger - Lot. Louison
CAYUELA Baptiste, né le 10 septembre - Riopaille

Mariages

Marilyne MARSZALEK et Joël AUROUZE, célébré le 13 juin	Vanessa VINCENT et Yohann BRUN, célébré le 18 juillet	Carole LASSERVE et Julien TARDY, célébré le 26 septembre
Nathalie CERVANTES et Stéphane MONTI, célébré le 20 juin	Fanny KACZOR et Cédric ESPENEL, célébré le 18 juillet	Séverine BILLON-BRUYAT et Damien LENORMAND, célébré le 3 octobre
Corinne RAVEL et Norbert CHABOT, célébré le 4 juillet	Tiffany SAK et Florestan KENE, célébré le 5 septembre	

Décès

PEYROCHE Georges, décédé le 12 mai, à l'âge de 76 ans
CHYNEL Marie-Claude, ép. MIRANDON, décédée le 20 mai, à l'âge de 53 ans
BANCET Elisabeth, décédée le 3 juin, à l'âge de 84 ans
ROSSI Gilles, décédé le 14 juillet, à l'âge de 63 ans
BIASOLO Mafalda, décédée le 25 juillet, à l'âge de 90 ans
MAZURCZAK Antonia, Vve MOULIN, décédée le 23 août, à l'âge de 101 ans
BARLET Marie, Vve CREPON, décédée le 26 août, à l'âge de 96 ans
BRIAND Daniel, décédé le 27 août, à l'âge de 65 ans
AUSSOLEIL Marguerite, Vve DABERNAT, décédée le 1^{er} septembre, à l'âge de 92 ans
GRAIL Marie, Vve ROMIER, décédée le 23 septembre, à l'âge de 92 ans
COURBON Marie, Vve CHAMBERT, décédée le 1^{er} octobre 2015, à l'âge de 86 ans
GIBERT Joseph, décédé le 6 octobre 2015, à l'âge de 85 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 12 octobre 2015